

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

La demande de remboursement et tous les justificatifs, uniquement au format PDF, sont à transmettre dans le mois suivant le stage (sous peine de non-remboursement) par mail à

notedefrais@sportscanins.fr

NB : joindre obligatoirement un RIB pour le virement de la participation de la CNEAC

Stage CNEAC : **MONITORAT HOOPERS**

Adresse précise du lieu du stage

N° d'identification SCC du club :

- *Frais intervenant CNEAC* *ET/OU Frais Vétérinaire* **(cocher la ou les mentions utiles)**

Stage CNEAC homologué N° :

A : Canine Territoriale :

Nom, prénom, et **adresse complète** de l'intervenant CNEAC

Nombre de stagiaires : (Tous titulaires d'une licence CNEAC ou CUN-CBG)

Concerne la participation CNEAC/SCC : Nom complet du bénéficiaire (Club ou Canine Territoriale)

Participation versée pour l'intervenant CNEAC (**maximum 300€**) : Euros

(Frais de déplacement 0,50 € du kilomètre en voiture ou frais réels sur justificatifs pour autre moyen – un seul aller-retour -
– Au-delà de 300€ le complément reste à la charge de l'organisateur.)

Indemnités pour le Vétérinaire : Euros. (Ces frais concernent uniquement les A.M.V. facturées par le Vétérinaire. Joindre la note d'honoraires, les frais de déplacement du vétérinaire restent à la charge de l'organisateur).

Fait le (date de fin de stage) : Validation et signature du Président de la C.N.E.A.C

Nom et signature intervenant CNEAC

Nom et Signature du Président du Club